



# FLASH-INFO

## Plafond des 108 heures Trimestrielles

Le 07 juillet 2021, durant la réunion bilatérale entre la Direction Interrégionale et le SPS, notre Organisation a dénoncé l'état pitoyable des effectifs des agents sur certains établissements et services de la région Occitanie.

La campagne de mobilité qui s'achève ne va pas résoudre l'ensemble des problématiques, c'est certain !

Néanmoins et dans une philosophie imposant la reconnaissance du travail des agents pénitentiaires, le SPS a demandé qu'à minima ces derniers, qui œuvrent dans des conditions de travail et RH exécrables ; qui cumulent pour la grande majorité d'entre-eux des heures supplémentaires conséquentes au-delà du plafond des 108h trimestrielles, puissent être régularisés immédiatement du fruit de leur travail réalisé au-delà de la réglementation : au-delà des 108heures.

Le Directeur Interrégional a entendu notre requête en l'accueillant favorablement et nous a répondu qu'il allait à titre dérogatoire demander au service et à la personne compétente (DRFIP) pour que notre requête aboutisse.

Rien n'est en effet garanti, car ce service qui pourrait donc faire « péter le verrou des 108h » est lui-même contraint par la « gestion des deniers publics ». S'il y a possibilité de régulariser ces heures sup'-supplémentaires, cela le serait de toute façon de date à date, sur une période définie.

Le SPS attend donc un retour, espérons-le favorable, à cette demande.

Le 08 JUILLET 2021

Le Délégué Régional SPS-Toulouse-Occitanie :

Nicolas FRANCOIS

**Le SPS, l'évidence Syndicale !!!**